REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE CHARGE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)

COMMUNAUTE RURALE DE SAKAL
DEPARTEMENT ET REGION DE LOUGA

PLAN DE PERENNISATION
VILLAGE DE NGOMENE DIAGNE
Sous-Projet d'Embouche

AVRIL 2005

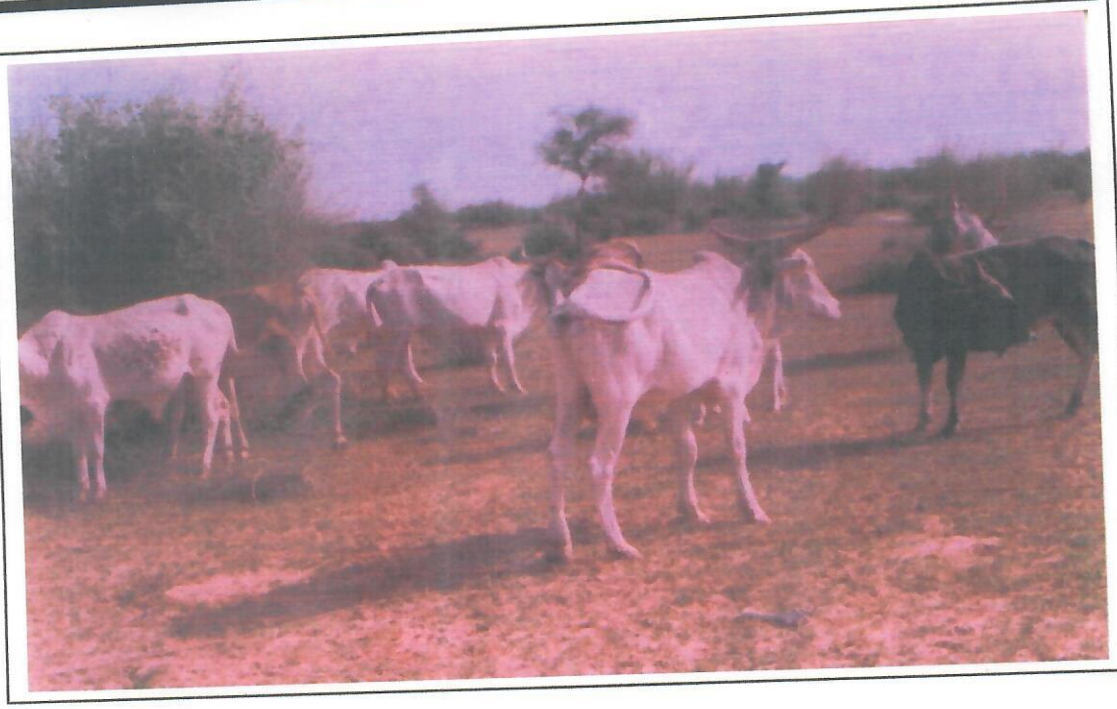

GAMMA INGENIERIES
N°19, rue Rte Aéroport LS SENGHOR, BP 6634 Dakar-Etoile
Louga, N° 33, boulevard du Ndiambour à Louga

SOMMAIRE

Acronymes 3
I - Méthodologie 4
II -Contexte du village 5
III - Description du sous-projet et des activités connexes 7
IV - Cadre de pérennisation 8
1- Objectifs de pérennisation 8
2- Stratégies de pérennisation 9
2-1 Poursuite des activités et consolidation 9
2-2 Diversification du portefeuille. 9
2-3 Synergies avec les partenaires 9
AFDS 10
Relais communautaires 11
SFD. 12
Services techniques 13
2-4 Articulation des interventions des parties prenantes à la pérennisation 14
2-5 Cadre logique de pérennisation 16
Annexes
Compte d'exploitation
Situation financière du Sous-projet
Plan de reconstitution
Liste des personnes rencontrées

ACRONYMES

AGR : Activité Génératrice de Revenu

ANCAR : Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR).

ARD : Agence Régionale de Développement

AFDS: Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Antenne Régionale du Fonds Social

DRDR : Direction Régionale du Développement Rurale

CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

MECAPP : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agropasteurs et Pêcheurs

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

RC: Relais Communautaires

ST: Services Techniques

SFD: Structure Financière Décentralisée

PLD: Plan Local de Développement

CTE: Comité Technique d'Evaluation

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OAMF : Opérateur d'Appui à la Micro Finance

PV: Procès Verbal

GPF: Groupement de Promotion Féminine

GIE: Groupement d'Intérêt Economique

I-METHODOLOGIE

Le présent plan de pérennisation résulte d'un exercice complexe et étalé dans le temps qui avait pour substance de déterminer avec les populations les modalités de durabilité des acquis du sous-projet et de l'ensemble des processus dont sa mise en œuvre a été accompagnée, qu'ils soient le fait des populations elles-mêmes, de l'AFDS, de l'Opérateur ou des autres partenaires à la base.

Dans un premier temps une auto évaluation participative a été réalisée par les populations et accompagnée par l'Opérateur. A cette occasion, les bénéficiaires ont eu à esquisser des stratégies de pérennisation. Après avoir pris note de ces stratégies, l'Opérateur a, par la suite, à un second niveau, pris le temps de les partager avec l'ensemble des acteurs techniques à la base afin d'éprouver leur faisabilité. Dans ce cadre, il a eu des séances de travail avec les responsables des services et structures ci-dessous :

- Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
- Direction régionale de l'ANCAR
- Direction Régionale du développement Rural
- Coordination Régionale du PNIR
- Service départemental du Développement Communautaire
- Agence Régionale de Développement
- Service départemental de l'Elevage
- Section régionale de l'Association Nationale des Handicapés
- Sous-préfecture de Sakal
- Centre d'Expansion Rurale de Sakal
- Mutuelle d'Epargne et Crédit des AgroPasteurs de Keur Momar Sarr

Au niveau de ces structures, l'Opérateur a présenté les stratégies de pérennisation formulées par l'OCB et discuté avec les personnes ressources qui ont fait connaître leur perception de la situation et proposé, le cas échéant, des ajustements dans le sens d'une bonne durabilité.

A un troisième et dernier niveau, à l'occasion des assemblées de clôture du mandat de l'OAMF, celui-ci a restitué à l'OCB les résultats de ses entretiens avec les partenaires techniques à la base afin que, dans la mesure du possible, elle en tienne compte dans la version finale des stratégies de pérennisation retenues.

Au total, c'est cette triple approche qui a été utilisée pour parvenir aux stratégies formulées dans le présent document. Tout en étant l'émanation des vues de l'OCB, elles ont dûment été triangulées avec les perceptions des autres acteurs clés présents dans l'environnement du projet. Il en a été ainsi parce que l'AFDS privilégiant la participation tout au long de son appui à l'OCB, celle-ci comprend parfaitement qu'elle ne peut sécuriser de réussite à long terme qu'en continuant de construire sur les plus amples synergies opérationnelles.

II - CONTEXTE DU VILLAGE

Ngomène est situé à l'Ouest de la nationale 2 à une distance de 15km. Il est limité par Boyo Seck à l'est, Ndieye et Mpal au Nord, Komal à l'ouest et Maraye au sud. Il se caractérise par un relief très accidenté qui en rend l'accès relativement difficile.La population du village s'élève à 105 habitants, tous d'ethnie wolof. Elle est répartie entre neuf (09) concessions. La structure fait ressortir les groupes suivants : 45 adultes (20 hommes et 25 femmes), 60 jeunes et enfants (dont 38 filles).
Sur cette base le taux de représentation des femmes dans la population se révèle très important, 60%. Pourtant le village n'est pas affecté par une émigration massive. Seuls quelques jeunes sont partis vers la capitale régionale et Dakar.

Les infrastructures sociales de base existant à Ngomène se limitent à :

- 01 boutique alimentaire
- 01 dépôt pharmaceutique
- 01 case de santé
- 07 puits maraîchers et 28 bassins
- 01 puits fonctionnel d'eau potable
- 02 en construction par le biais de l'AFDS

Le village ne dispose pas d'école publique élémentaire. L'école arabe locale qui polarise les deux villages de Ngomène et de Boya est en abri provisoire. L'éducation reste, par conséquent, peu développée dans la communauté et l'analphabétisme important. En plus du relief accidenté de la zone, la mauvaise qualité des pistes contribue à rendre le village peu accessible. Cette contrainte est fortement ressentie à l'occasion des évacuations sanitaires vers Sakal et Mpal, les postes de santé les plus proches. Plusieurs activités sont pratiquées dans le village.

- L'agriculture hivernale qui occupe l'ensemble de la population, femmes et Hommes, et concerne les spéculations suivantes :

- L'arachide pratiquée par l'ensemble des actifs
- Le mil (cultivée surtout par les hommes)
- Le niébé (hommes et femmes)
- Le bissap (femmes)
- Le manioc (hommes)

- L'élevage : il est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes ; quelques hommes ont initié des activités d'embouche ; un projet d'embouche appuyé par Plan International et réunissant d'autres villages environnants et Ngomène montre des résultats flatteurs pour cette dernière localité.
- Le commerce : c'est une activité qui est menée par des hommes et des femmes qui fréquentent les marchés hebdomadaires, surtout celui de Mpal
- Le maraîchage : grâce à un partenariat avec Plan International, le fonçage de 07 puits maraîchers communicants avec des bassins permet l'exploitation de 28 périmètres maraîchers ; mais cette activité n'est menée que par les hommes du fait de l'insuffisance des périmètres disponibles qui sont partagés avec les habitants de 03 autres villages ; l'oignon, la pomme de terre, les choux et la tomate sont les spéculations cultivées dans ce cadre.

S'agissant du cadre d'échanges, le village ne possède ni louma, ni marché permanent. Il est polarisé par les grands marchés de Sakal et Mpal. Il dispose, en revanche d'une boutique villageoise qui polarise d'autres localités environnantes. Les structures financières décentralisées polarisant le village sont la Mecarul de Louga et la Mecap de Keur Momar Sarr.

III-DESCRIPTION DU SOUS-PROJET ET DES ACTIVITES CONNEXES

Dans le cadre de l'évaluation participative des besoins et la définition des priorités en matières activités génératrices des revenus, la communauté a porté son choix sur la mise en œuvre d'un sous-projet d'embouche bovine. Cette activité consiste à acheter des bovins de race locale âgés de 3 à 4 ans et de les entretenir pendant 4 mois dans le but de les commercialiser pour en tirer le maximum possible de profit. Ce projet d'embouche a entre autres objectifs :

- promouvoir l'embouche dans le village
- pouvoir accéder aux crédits
- renforcer les capacités des bénéficiaires

L'exécution a été confiée au GPF Bokk Jom du village. Celui-ci, pour mieux réussir cette mission, s'est restructuré en mettant en place un nouveau cadre organisationnel qui comporte les organes suivants :

- Le comité de gestion du sous-projet (CGSP)
- Le comité d'animation de sensibilisation et de formation (CASF)
- La commission d'achat (CA)
- La commission de réception et de supervision (CRS)
- Les commissaires aux comptes (CC)

Dans le cadre des activités de mise en œuvre du sous-projet, les membres de l'OCB ont participé au déroulement des activités de renforcement des capacités qui ont porté essentiellement sur les modules suivants :

- Dynamique organisationnelle et communautaire
- Passation de marché
- Gestion financière
- Planification participative
- Marketing

En ce qui concerne le renforcement des capacités corrélées à la mise en œuvre de leur sous-projet d'embouche bovine, les communautés bénéficiaires ont suivi des formations axées essentiellement sur :

- Les techniques modernes d'embouche
- La formation d'auxiliaires vétérinaires

La conduite de l'activité d'embouche bovine proprement dite au cours d'une année a nécessité la mise en place de trois opérations de stabulation de quatre mois chacune selon le plan d'action suivant :

- Aménagement et mise en place du foin
- Acquisition du matériel d'exploitation, de gestion et de l'aliment de bétail
- Déroulement des formations corrélées au sous-projet d'embouche
- Choix des emboucheurs
- Achat des bovins
- Suivi vétérinaire et entretien des sujets
- Ecoulement ou déstockage des sujets embouchés.

IV - CADRE DE PERENNISATION

1. Objectifs de pérennisation

Les objectifs spécifiquement visés par l'Organisation Communautaire de Base à travers la recherche de pérennité sont :

- Achèvement de la reconstitution de la subvention de l'AFDS
- Poursuite du sous-projet de base
- Mise en œuvre d'un ou d'autres sous-projets dans une logique d'élargissement et de diversification de portefeuille
- Ancrage, valorisation et renforcement des compétences acquises dans le cadre du partenariat avec l'AFDS et des autres partenariats qu'il a suscités
- Amélioration des niveaux de vie et lutte contre la pauvreté dans la communauté

2. Stratégies de pérennisation

Les stratégies de pérennisation du sous-projet s'articulent autour de trois grands axes :

- Consolidation de l'activité en cours
- Diversification du portefeuille d'activités
- Renforcement des synergies avec les partenaires et acteurs à la base.

2.1. Poursuite des activités en cours et consolidation du sous-projet.

Les activités seront menées comme précédemment. Toutefois l'accent sera mis sur le rôle des relais communautaires et la révision des modalités d'intervention de l 'agent vétérinaire. Après chaque cycle d'exploitation, une partie des bénéfices est versée en guise de reconstitution du capital. A terme, l'OCB va procéder à une consolidation par l'augmentation du nombre de tête de bétail.

2.2. Diversification du portefeuille d'activités

L'OCB de Ngomène Diagne prévoit de mettre en place d'autres sous-projets. Il s'agit :

-d'une boutique communautaire,

-d'une centrale d'achat

-d'activités de maraîchage.

L'implication des partenaires reste incontournable pour la réussite de ces activités. Ils devront accompagner l'OCB dans la mise en œuvre de celles-ci.

2.3. Synergies avec les partenaires

- **Agence du Fonds de Développement Social**

Aux yeux de l'OCB, l'accompagnement de l'AFDS continue d'être essentiel. Toutefois, les bénéficiaires comprennent qu'il doive être ajusté en fonction de l'étape où ils se

trouvent actuellement. Il ne s'agit donc plus de mettre en place des ressources mais d'accompagner la poursuite des activités en cours et, peut-être, des nouvelles activités envisager par la suite.

L'OCB entend rendre compte régulièrement de ses activités à l'AFDS et se tenir disposé à recevoir toute mission d'évaluation initiée par l'Agence. Dans ce cadre, elle communiquera à l'Agence toutes ses décisions de développement d'activités et s'engage à tenir dûment compte des observations et ajustements reçus en retour.

L'OCB souhaite aussi que l'AFDS l'aide dans la prise en charge partielle de l'intervention des relais communautaires. Elle demande également que l'Agence l'assiste dans la formulation de protocoles de prestation de services avec les partenaires techniques dont elle aurait besoin des compétences.

Des échanges avec l'Antenne Régionale du Fonds Social (ARFS) à Louga, il est ressorti qu'une réflexion a été enclenchée autour des modalités d'une pérennisation des sous-projets. Il st déjà envisagé dans ce cadre de responsabiliser davantage les relais communautaires en les dotant de moyens suffisants pour une amélioration de leurs conditions de travail. Deux personnes ressources compétentes en matière d'animation leurs seront affectées en vue de leur encadrement et, à terme, des centres de ressources pourraient être mis en place dans certains villages qui polariseraient les autres. Il est aussi envisagé la mise en réseau des relais et l'appui à la création d'AGR en leur faveur.

- **Relais communautaires**

Dans la mise en œuvre des stratégies de pérennisation, les relais communautaires ont un rôle important à jouer. Leurs conditions de travail devront naturellement être améliorées et les modalités de leur intervention redéfinies, avec notamment un engagement formel de l'OCB à les prendre en charge solidairement avec les autres OCB utilisateurs de leurs services. Leur mise en réseau et le soutien combiné des OCB et de l'AFDS vont contribuer à assurer la stabilité des relais.

Le rôle des relais dans le dispositif de pérennisation consistera à suivre l'exécution du sous-projet et à en appuyer techniquement les processus de mise en œuvre. Ils rendront compte à la fois aux instances de l'OCB et à l'AFDS. Ils serviront aussi d'interface avec les

services techniques locaux dans le sens de faciliter leur intervention chaque fois que de besoin.

Dans le détail, les tâches suivantes leur sont imparties par l'OCB :

- Suivi permanent des activités
- Participation aux inventaires
- Elaboration de rapports mensuels de suivi
- Participation à l'élaboration de plans d'activités semestriels
- Participation aux évaluations internes trimestrielles et élaboration des rapports subséquents
- Participation aux évaluations de clôture de projet et élaboration des rapports subséquents

- **Structure Financière Décentralisée**

La Structure Financière Décentralisée a vocation à jouer un rôle important dans le cadre de la pérennisation. Est visée ici eu premier rang la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agro-Pasteurs (MECAP) avec laquelle l'OCB est en partenariat pour le sous-projet en cours. Toutefois le dispositif concerne aussi toute autre structure financière qui viendrait à s'établir dans l'environnement.

La SFD accompagnera la consolidation et la diversification des activités de l'OCB à travers les actions suivantes :

- Intermédiation financière et gestion des dépôts de l'OCB
- Rémunération des dépôts à terme
- Allocation de ressources nouvelles en tant que de besoin sur la base de plans d'investissement jugés pertinents et productifs
- Formation-sensibilisation aux matières de l'épargne-crédit
- Conseil en matière d'investissement

L'OCB pourrait s'associer avec d'autres OCB pour négocier les meilleures conditions d'acquisition de ces services, mais pour bénéficier d'une bonne rémunération de ses dépôts.

- **Services techniques**

Une pérennisation des activités du sous-projet et des autres AGR qui prendront la suite suppose aussi une bonne collaboration avec les services techniques. Des protocoles de prestation de service seront signés à cet effet. Des modalités et niveaux de prise en charge seront retenus d'accord parties, en rapport avec des exigences précises en matière de services à fournir à l'OCB. Dans cette optique, la notion de qualité de service sera mise en avant. Le règlement des compensations financières s'effectuera par tranche, selon un calendrier qui sera cohérent avec le plan de livraison des prestations visées dans les protocoles. Enfin, les protocoles seront passés non pas avec des agents techniques en tant qu'individus mais bien avec les services locaux auxquels ils appartiennent.

Ce modèle de partenariat est destiné à palier les insuffisances notées dans des expériences précédentes similaires (cas par exemple des conventions passées entre les OCB porteuses de sous-projets d'embouche et des agents d'élevage).

De manière spécifique, le Service technique lié à l'OCB par un protocole de prestation de services assura les tâches ci-dessous :

- Dispenser des formations aux organes de l'OCB et ou aux relais désignés par l'OCB
- Suivre l'exécution du ou des sous-projets de l'OCB
- Participer sous des formes à préciser à la planification des activités du sous-projets
- Participer aux évaluations des activités du ou des sous-projets selon une périodicité à préciser
- Participer à des séances de partage ou de capitalisation avec l'AFDS, les relais, les autres OCB et tous autres partenaires utiles
- Faire un feedback de son activité de suivi à l'OCB et à l'AFDS

2.4. Articulation des interventions des parties prenantes à la pérennisation

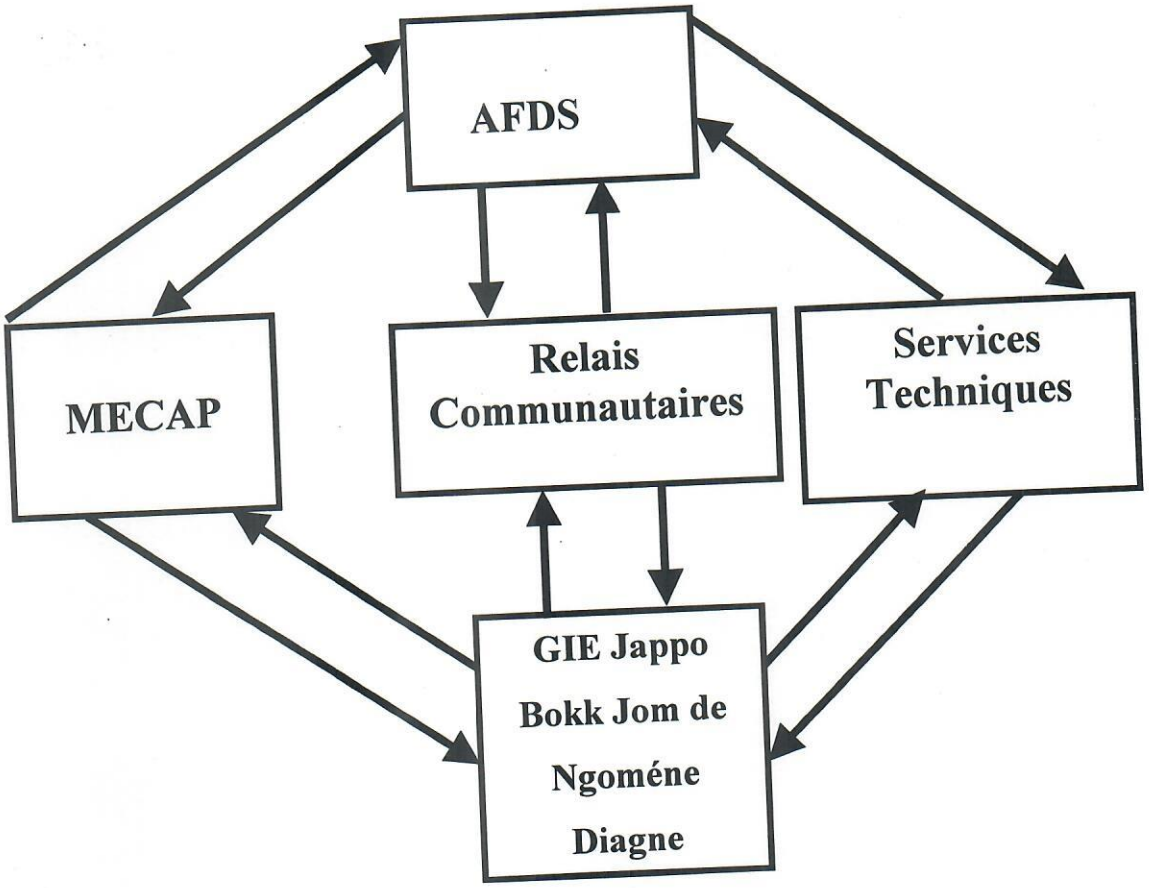

2-5 Cadre logique de mise en œuvre des stratégies de pérennisation

Résumé narratif	Indicateurs de suivi	Moyens de vérification	Conditions critiques
Objectif global du plan : Contribuer à la pérennisation du sous-projet d'embouche bovine de **Ngomène Diagne.**	-amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. - Réduction de la pauvreté dans le village	-Rapports d'évaluation finale. -Rapport d'évaluation rétrospective.	Qualité des interfaces avec les parties (AFDS, SFD, Relais, ST)
Objectifs spécifiques du plan de pérennisation (OS)			
OS1 : Consolider le sous-projet en cours.	-Evolution du chiffre d'affaires par opération. - Evolution du taux de reconstitution du capital	-Journal de caisse -Journal de banque -visites de terrain	
OS2 : Diversifier les sources de revenus de l'OCB à partir des ressources financières générées par le sous-projet.	-Existence d'investissements dans de nouveaux AGR. -Nombre de sous-projets créés.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	
OS3 : Permettre aux bénéficiaires de valoriser les compétences acquises des différents partenariats.	Les outils de gestion financière et comptable sont correctement utilisés.	-Journal de caisse -Journal de banque	
Résultats attendus (R) :			
R1 /OS1 : *Les activités d'embouche sont poursuivies.*	- Recettes obtenues par opération - Bénéfice réalisé par opération	-Rapport d'activités -Rapport de suivi	
R2 /OS1 : *Le Chiffre d'affaires de l'OCB est accru.*	Niveau d'augmentation des recettes	-Journal de caisse -Rapports d'activités -Rapports de suivi	
R3 /OS1 : *La subvention reçue de l'AFDS est entièrement reconstituée.*	Montant reconstitué	-Livret de banque -Journal de banque	
R /OS2 : *Les revenus de l'OCB sont augmentés*	Taux d'augmentation des revenus	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
R/OS3 : *Les connaissances acquises sont appliquées par l'OCB avec l'appui de ses partenaires.*	-Niveau d'appropriation des outils de gestion. -Application des techniques acquises.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	

Cadre logique (suite et fin)

Résumé narratif	Indicateurs de suivi	Moyens de vérification	Cond. critiques
Activités (A).			
A/R1/OS1 : Achat, élevage et vente de bovins.	-évolution du volume des ventes	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	
A/R2/OS1 : Augmentation du fonds de roulement de l'activité d'embouche	-Montant alloué au fonds de roulement	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
A/R3/OS1 : Dépôt d'une partie des bénéfices au compte de l'OCB, après chaque opération.	-Montant alloué au fonds de reconstitution	-Livret de banque -Journal de banque	Qualité des
A1/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet de boutique communautaire	Boutique communautaire mise sur pied	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	interfaces avec
A2/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet de maraîchage.	Quantité de légumes produite	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	les parties
A3/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet de centrale d'achat.	Existence d'une centrale d'achat	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	(AFDS, SFD,
A1/R/OS3: Tenue correcte des outils de gestion par l'OCB	Journaux mis à jour	- Journal de caisse - Journal de banque Rapports de suivi	Relais, ST)
A2/R/OS3: Formalisation du cadre d'intervention des relais	-Niveau de responsabilisation des relais -Prise en charge des relais -existence d'un protocole de prestation de services des relais avec l'OCB	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
A3/R/OS3: Réaménagement du cadre d'intervention des agents des services techniques.	-Révision des termes du protocole de prestation de service des agents des services techniques avec l'OCB.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
A4/R/OS3: Mise en place par l'AFDS, d'un dispositif de facilitation pour la coordination des activités des différents acteurs.	Synergie des activités menées par les différents acteurs.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	

ANNEXES

Compte d'exploitation

Rubriques	Montants F CFA	Observations
Chiffres d'affaire		
Vente de sujets	3.945.000	
Total chiffre d'affaire	**3.945.000**	
Charges d'exploitation		
	2.887.500	
Achat sujets et annexes	830.000	
Achat aliment de bétail	60.000	
Paiement berger	123.576	
amortissement		
Total charges d'exploitation	**3.901.076**	
Résultat d'exploitation	**43.924**	

Situation financière du sous-projet

Identification	
Communauté rurale	Sakal
Village	Ngomène Diagne
Nature du Sous-projet	Embouche
Structure du financement	
Apport OCB	453 900
Financement AFDS	4 085 100
Montant du Sous-Projet	4 539 000
Situation financière	
Virements AFDS	4 085 100
Montant non viré	0
Apport OCB en espèces	226 950
Investissement	400 805
Fonds de roulement	3 749 195
Montant non encore décaissé	162 050
Montant reconstitué	0
Montant versé en compte pour un nouveau cycle	0
Solde Compte	162 050
Solde Caisse	2 565 000

Plan de reconstitution de la subvention

PERIODES	CAPITAL	RECONSTITUTION	RESTANT
Juillet 2005	4.539.000 F	1.000.000 F	3.539.000 F
Novembre 2005	3.539.000 F	1.000.000 F	3.539.000 F
Mars 2006	3.539.000 F	3.539.000 F	0

Personnes rencontrées

Prénom	NOM	Fonction	Structure
Fatimata Dia	SY	Directrice régionale	ANCAR
Souleye	KITANE	Directeur ARFS/ Louga	AFDS
Daouda	DIA	Directeur régional	DRDR
Youssoupha	DIBA	Chef division génie rural	DRDR
Babacar	DIOP	Chef division des statistiques	DRDR
Aminata	SOW	Coordonnatrice régionale	PNIR
Arame Coumba	FALL	Chef de service départemental	Développement communautaire
Ameth	SALL	Coordonnateur	ARD
Mamadou	NIANG	Chef de service départemental	SDEV
Moctar	SOW	Présidant de la section régionale	Association nationale des handicapés
Sébastien	SENGHOR	Adjoint Sous-préfet	Sous-prefecture de Sakal
Thierno Ousmane	DIALLO	Chef de service	CERP de Sakal
Moussa	FALL	Agent des Eaux et forets	CERP de Sakal
Seynabou	SENE	Monitrice	CERP de Sakal
Amadou Tidiane	SOGNANE	Chef de poste vétérinaire	CERP de Sakal
Cheikh	N'DIAYE	Présidant du Conseil d'Administration	MECAPP de Keur Momar SARR
Pape Aya	MBODJ	Secrétaire général du Conseil d'Administration	MECAPP de Keur Momar SARR
Aziz	FALL	Gérant	MECAPP de Keur Momar SARR